

## Faire Nation

*En ce début d'année 2026, le vœu que je formule pour mon pays est qu'il retrouve sa capacité à faire Nation et sorte de la situation délétère où il se trouve.*

D'après le dictionnaire Robert, une « nation » est un groupe humain assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun. Un synonyme est le mot peuple. C'est aussi, d'après l'Organisation des Nations Unies, une communauté politique établie sur un territoire défini, et personnifiée par une autorité souveraine.

L'idée de nation passe par l'acceptation par des citoyens d'une autorité qui, chez nous, est issue de l'élection. Elle suppose donc une relation de confiance entre le peuple et ses élus, entre les citoyens et ce que l'on nomme leurs représentants. Or, depuis de nombreuses années désormais, on observe des divergences croissantes entre représentants et représentés, entre élus et citoyens. On voit et on entend la population exprimer sa méfiance, son hostilité même, envers les membres de la classe politique, sinon envers la fonction politique et les institutions elles-mêmes qui forment pourtant l'ultime rempart de la démocratie. Les sondages d'opinion témoignent régulièrement du peu d'estime, du désabusement, voire du mépris des citoyens envers les politiciens. À bien des égards, la crédibilité de ces derniers est quasi nulle.

À cela s'ajoute la colère citoyenne lorsque des manquements éthiques de membres de la classe politique sont dévoilés. Même si cette question a toujours existé, elle prend aujourd'hui une plus grande acuité. En effet, compte-tenu des contraintes qui pèsent sur les citoyens à qui l'on demande de plus en plus d'efforts, en particulier financiers, ceux-ci n'acceptent plus que les politiques bénéficient de faveurs particulières et aussi, peut-être parce que mieux éduqués et mieux informés, ils exigent de leurs représentants une moralité sans faille.

Or, les sondages indiquent que les politiciens sont souvent vus comme des gens surtout intéressés à servir leurs intérêts personnels ou ceux de gens riches et puissants qui leur seraient affidés. Ce jugement sévère perdure alors que d'indéniables progrès ont été accomplis pour éliminer la corruption, la fraude électorale, le népotisme et le favoritisme. Pourtant, la mise au jour de graves « manquements » semble être plus fréquente que par le passé. Cela est peut-être dû à une couverture médiatique plus percutante. Quoi qu'il en soit, il n'est pas étonnant d'entendre beaucoup d'électeurs ou de citoyens ayant définitivement abandonné les urnes dire que les « politiciens sont tous pourris » et que « plus ça change, plus c'est pareil ».

Mais, si l'honnêteté est fondamentale quand il s'agit d'administrer les affaires publiques, le respect des engagements pris ou de la parole donnée l'est tout autant. Dans une démocratie, les mandataires ont non seulement l'obligation de ne pas voler les contribuables qui sont aussi leurs mandants, ils ont également le devoir de leur dire la vérité, d'agir dans la transparence et de rendre compte avec sincérité de l'usage qu'ils font des pouvoirs qui leur sont délégués. Ainsi, les citoyens n'acceptent plus la langue de bois, les demi-vérités, les exagérations outrancières, les faux-fuyants, les promesses remises au lendemain ou rompus.

Outre les problèmes d'éthique, la crise de la représentation s'explique également par le fait que les citoyens sont de plus en plus conscients de la perte de pouvoir et d'influence qui affecte leurs élus au profit d'instances supranationales comme l'Union européenne, la Banque centrale européenne, le Fond monétaire international, l'interdépendance des économies qui a pour conséquence qu'une guerre aux confins de l'Europe renchérit le prix des énergies et des matières premières dans le monde entier.

Des grands barons de l'économie de marché et des patrons de grandes organisations syndicales, institutionnelles et associatives, ont aujourd'hui la prétention de former, sous une nouvelle forme, une élite de la représentation sociale et les citoyens ont le sentiment que leurs politiciens sont impuissants à forcer ces dirigeants corporatistes à œuvrer prioritairement dans l'intérêt supérieur de la nation. Pour eux, les arbitrages que leurs représentants doivent faire sont dictés non pas par le bien commun, mais par les rapports de forces entre les grands groupes d'intérêts socioéconomiques ainsi que par les liens privilégiés que ceux-ci entretiennent avec la classe politique. C'est ce qu'on appelle le lobbying. Alors qu'il était président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin disait : « *Il n'est donc pas surprenant que les citoyens et les groupes utilisent de plus en plus impunément tous les moyens imaginables – sauf les procédures parlementaires, jugées inutiles – pour en arriver à leurs fins* ».

Enfin, il existe une difficulté indépassable qui réside dans la persistance de l'ambiguïté sur le véritable rôle de nos politiques et, en particulier, de nos parlementaires. En effet, ceux-ci sont-ils d'abord et avant tout liés à leurs électeurs par l'obligation de prendre toutes leurs décisions en conformité avec leurs désirs ou leurs opinions ou, au contraire, sont-ils libres de voter selon ce qu'ils estiment être la meilleure décision pour l'intérêt général ? Si le second terme de l'alternative l'emporte, alors les électeurs se sentent trahis. Quant aux citoyens qui accordent une grande marge de manœuvre à leurs représentants, ils exigent d'eux qu'ils exercent un véritable leadership social et qu'ils fassent preuve d'une forte personnalité, ce qui n'est pas toujours le cas.

D'aucuns prétendent que la V<sup>e</sup> République est aujourd'hui à bout de souffle et qu'il faut passer à une VI<sup>e</sup>. Il est vrai que notre Constitution a subi quelques « encoches », au premier rang desquelles le quinquennat, l'acceptation de la cohabitation et la question préalable de constitutionnalité (QCP) qui l'ont sérieusement dénaturée. Mais si notre République fonctionne aujourd'hui moins bien qu'hier, c'est aussi et surtout parce que ses institutions ont été conçues par le général de Gaulle pour...le général de Gaulle ou pour des hommes de sa stature. Si deux des successeurs du général, à la sensibilité politique pourtant diamétralement opposée, ont fait un bon usage de notre loi fondamentale, monsieur Georges Pompidou au mandat écourté et monsieur François Mitterrand qui après l'avoir combattue l'a trouvée parfaitement à son goût, les autres ont manqué singulièrement de la « carrure » que celle-ci imposait à ceux qui auraient la charge de la mettre en œuvre. Ce n'est pas la Constitution qui est mauvaise, mais ceux qui prétendent en être les garants.

*Gilbert ROBINET*